



Paris, le 8 février 2022

• 1962-2022 •

L'APAJH, 60 ans de combats pour une utopie partagée

9 février 2022. Ce mercredi marque les 60 ans de l'APAJH. Depuis six décennies, c'est tout un mouvement de militants bénévoles, collaborateurs, personnes accompagnées et leurs proches, qui trace le sillon d'une société plus juste, laïque et inclusive. Souvent pionnière, toujours engagée, l'APAJH sera cette année encore mobilisée pour que les candidats républicains à l'élection présidentielle participent à changer l'Histoire à ses côtés.

Le 9 février 1962, la volonté d'instituteurs et celle de personnes issues du monde mutualiste et syndicaliste se sont conjuguées pour construire des solutions de scolarisation qui n'existaient pas.

Pionnière, avant-gardiste et ancrée dans la société : l'APAJH, incontournable défenseure d'une France plus juste, laïque et inclusive

60 ans après, l'APAJH est présente dans 93 départements, en métropole et outre-mer ; elle compte 14 000 collaborateurs qui accompagnent 32 000 personnes en situation de handicap à tous les âges et dans tous les domaines de la vie.

Tout au long de ces années, l'APAJH s'est imposée comme un acteur important et nécessaire dans la conquête des droits, dans l'identification de nouveaux enjeux grâce à son maillage sur tout le territoire de la République, et dans l'interpellation de l'ensemble des institutions, représentants, décideurs : accompagnement tout au long de la vie, participation active à l'élaboration de la dernière grande Loi Handicap en 2005, dispositif innovant pour l'emploi des détenus en situation de handicap...

A travers ces chiffres, c'est tout l'engagement de ces milliers de personnes à faire avancer la citoyenneté qui se retranscrit, concrètement, depuis 1962. C'est pourquoi, en 2022, l'APAJH va solliciter les candidats républicains pour prendre part à cette utopie partagée et adopter le Réflexe Handicap.

2022 : adoptez le Réflexe Handicap !

Dans la continuité de cette forte histoire et dans sa campagne d'interpellation des candidats républicains aux élections régionales et départementales en 2021, l'APAJH porte une revendication simple : le Réflexe Handicap.

Le handicap est l'affaire de tous les citoyens, et au quotidien. C'est pourquoi anticiper les besoins de chacun dans une société commune est nécessaire, et doit devenir un réflexe : c'est le Réflexe Handicap.

Il n'est pas concevable que ce Réflexe Handicap ne soit pas porté par tous les représentants de la démocratie, et en premier lieu par le Président de la République, le plus haut responsable du pays.

Adopter le Réflexe Handicap, c'est anticiper les besoins et attentes des personnes en situation de handicap dans chaque projet de loi pour des parcours de vie sans rupture.

Dans quelques jours, un Pacte sera adressé aux candidats républicains pour les inviter à s'engager concrètement à adopter le Réflexe Handicap à travers 13 actes. L'APAJH relaiera les signataires avant le premier tour de l'élection présidentielle.

A propos de la Fédération APAJH...

Créée en février 1962, l'APAJH (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés), association militante et gestionnaire, est le premier organisme en France à considérer et accompagner tous les types de handicaps : physiques, mentaux, sensoriels, psychiques, cognitifs, polyhandicaps, troubles de santé invalidants ... La Fédération, qui compte 14 000 collaborateurs, fait avancer la réflexion et l'action pour assurer à chacun un égal accès aux droits (droit à l'école, droit à la vie professionnelle, droit à la vie sociale et culturelle...). Présente dans 93 départements, elle accompagne 32 000 personnes en situation de handicap, mineures comme adultes, dans près de 700 établissements ou services. Trois principes guident son action : laïcité, solidarité, et citoyenneté.

Contact

Céline DIAZ

Tél. : 06 30 43 60 01

c.diaz@apajh.asso.fr